

Communauté de Communes du Sud-Revermont



**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°3-27 DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016 À 20H30**

L'an deux mille seize, le vingt-trois novembre 2016 à 20h30

Étaient présents : AMET Jean-Denis (1 pouvoir DEMAIMAY Stéphane), BLANCHON Daniel, FRANCHI Jean, BOUGAUD Sandrine, BAU Patrice, FAVIER Lucette, GALLEZ Christian, BROISSIAT Bernard, BRETIN Christian, COLONAZET Nathalie, POLY Bernard, BLANC Pierre, GUITON Paul, MARIOTTE Raymond, NICOD Michel, FATON Valérie, FATON Bénédicte, BUCHOT Christian, ROUTHIER René, MAZIER Jacques, GUYOT Marcel, MOINE Gérald, MOREY Emmanuel, FOURNIER Fernand, POILLOTTE Alain, MONNET Brigitte (1 pouvoir BARBIER Jean-Claude), DAVID Martine,

Étaient absents excusés : DEMAIMAY Stéphane, PIDOUX Valérie, BARBIER Jean-Claude, PICARD Jean-Marc, PERNIN Mickaël, PETIT-MAIRE Jean-Pierre,

Membres en exercice : 33

Présents à la séance à 20h30 : 27

Nombre de pouvoir: 2

Date de la convocation : 17 novembre 2016

Date d'affichage de la convocation et envoi à la presse :

17 novembre 2016

Le Président souhaite la bienvenue à ce 27^{ème} conseil communautaire de la 3^{ème} mandature.

Compte-rendu de la dernière séance approuvé à l'unanimité.

Puis on aborde l'ordre du jour.

Affaires générales, tourisme, Aire viti-culturelle : Rapporteur Gérald MOINE

- Fusion des communautés de communes SUD REVERMONT et PAYS DE SAINT AMOUR

- **Comptes rendus des réunions de travail des exécutifs CCPSA et CCSR, et thématiques des prochaines réunions :** les exécutifs des deux CC se sont réunis sur les thématiques du personnel et du patrimoine. Nous vous faisons parvenir dès demain les éléments résultants de ce travail, comme décidé avec la CCPSA. Ces réunions ont permis d'anticiper les points particuliers et d'apporter des solutions sans attendre la fusion. Elles ont également permis d'appréhender les conséquences de la fusion et de fixer les plannings de mise en œuvre.

Au niveau du personnel :

- Dans son ensemble, le personnel est protégé dans son grade, leur fonction et leur rémunération.
- Le nombre de salariés dépassera le seuil de 50, permettant à la collectivité d'organiser ses propres élections et la mise en place des comités techniques et comité d'hygiène et de sécurité internes.
- L'organigramme du personnel proposé n'est qu'une projection puisqu'il appartiendra au futur Président et au futur exécutif de décider des missions de ses collaborateurs.

Au niveau du patrimoine :

- Reprise des biens respectifs des 2 CC et des emprunts
- Reprise des contrats en cours
- Mise à jour des mises à disposition par les communes (pour les écoles)
- Transfert des zones d'activités économiques communales du fait de la loi

Les prochaines réunions traiteront des budgets et des statuts.

A partir du 15 décembre 2016, si toutes les communes ont délibéré, le Préfet prendra son arrêté de création de CC en fixant le nom, le siège, la composition de la CC en commune et les statuts.

A partir du 1^{er} janvier 2017, nos statuts respectifs seront fusionnés.

Des évolutions réglementaires récentes modifient le nombre de sièges de la future CC, de 46 membres à 50. Il s'agit d'une attribution supplémentaire de siège pour les communes nouvelles.

○ **Information-désignation des futurs conseillers communautaires :**

- Dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal, par conséquent le Maire, puis éventuellement le 1^{er} adjoint...

- Dans le cas d'une fusion et s'agissant d'une commune de moins de 1000 habitants, c'est le maire de la commune qui devient automatiquement conseiller communautaire dans le cas où la commune ne dispose que d'un siège (et le premier adjoint suppléant). Par conséquent, un maire qui aurait démissionné de son mandat de conseiller communautaire à l'issue du renouvellement général de mars 2014, redevient automatiquement conseiller communautaire et doit éventuellement à nouveau démissionner s'il ne souhaite pas siéger au conseil communautaire de la CC issue de la fusion, le 1^{er} adjoint devenant à son tour conseiller communautaire (et le deuxième adjoint devient suppléant). À noter que le suppléant ne peut pas démissionner, ce n'est que s'il devient titulaire (parce que le maire a démissionné par exemple) qu'il pourra à son tour démissionner.

Si la commune compte plusieurs sièges, dans les communes de moins de 1000 habitants, il convient de respecter strictement l'ordre du tableau du conseil municipal.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les communes n'ont pas à délibérer pour désigner les conseillers communautaires puisque la désignation se fait selon l'ordre du tableau du CM. Elles devront par contre vous transmettre le nom des conseillers communautaires appelés à représenter la commune.

- Dans les communes de 1000 habitants et plus, on peut avoir trois cas de figure :

- si la commune obtient un nombre de sièges identique à celui dont elle disposait précédemment, les conseillers communautaires sortants sont automatiquement reconduits, en application du a) du 1^o de l'article L5211-6-2

- si la commune obtient davantage de sièges, les conseillers sortants sont reconduits et les sièges supplémentaires sont pourvus par le conseil municipal parmi ses membres au scrutin de liste à un tour

- si la commune perd des sièges par rapport à la situation antérieure, les nouveaux conseillers communautaires sont élus par le conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants, au scrutin de liste à un tour

Les communes de plus de 1000 habitants devront donc éventuellement réunir le conseil municipal en cas d'augmentation ou de réduction du nombre de sièges, donc dès que l'arrêté fixant la composition du conseil communautaire sera pris, soit à partir du 15 décembre (date limite pour délibérer sur un accord local)

Compte tenu de cet élément, il faudra connaître l'ensemble des conseillers communautaires pour convoquer le premier conseil communautaire qui

procédera à l'élection du nouveau président. Si les communes de plus de 1000 habitants délibèrent avant le 31 décembre, il sera possible de faire un conseil communautaire le 12 Janvier 2017.

La convocation sera faite par Gérard MOINE, doyen des Présidents.

Information Brigitte MONNET : entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017, les communes qui ne souhaitent pas que la compétence PLU soit transférée à la Communauté de communes doivent délibérer pour s'opposer au transfert. Sinon, le transfert en PLUI est automatique. Un courrier de la Préfecture sur le sujet vous parviendra.

- **Démission de Jean FRANCHI du conseil communautaire** : parole est donnée à Jean FRANCHI : « cette décision est murement réfléchie compte-tenu de la charge de travail du fait de ses mandats. Cette décision était prise avant le projet de fusion. Le remplacement de Jean FRANCHI sur la vice-présidence « voirie » n'est pas prévu pour cette fin d'année. Jean-Pierre GUILLEMENEY prendra la place d'élu communautaire pour la commune de Beaufort à partir du 1^{er} décembre 2016.

- **Affaires générales**

- **Régularisation-Indemnité de travail dominical et de technicité du personnel de la Caborde** : sur une information du centre de gestion de la fonction publique, il convient de régulariser le système de rémunération du travail des agents d'animation relevant du secteur patrimoine et culture. Nous avons mis en place le paiement équivalent (heures rémunérées à un taux supérieur) mais qui ne convient pas.

Cette indemnité reconnaît le travail dominical habituel :

grades	10 dimanches	de 10 à 18 dimanches	+ de 19 dimanches
adjoint patrimoine pcpl 1ere et 2eme classe et adjoint patr. 1ere classe	962.44 €/forfait	45.90 € /dimanches supplémentaires	52.46 € /dimanches supplémentaires
adjoint patrimoine 2eme classe	914.88€/forfait	43.48 € /dimanches supplémentaires	49.69 € /dimanches supplémentaires

Iat : reconnaissance de la technicité des agents du patrimoine, à partir de 40 € bruts/mois

Le conseil communautaire à l'unanimité, autorise la mise en place de l'ITD et de l'IAT

- **Décision modificatives budgétaires – virement de crédits** : Il est demandé aux membres du conseil d'autoriser Monsieur le Président à effectuer les modifications budgétaires (en virement de crédit essentiellement) liées aux opérations et aux équilibres de fin d'année,
Le conseil communautaire autorise à l'unanimité le Président à effectuer ses décisions modificatives
- **Subvention-association des élèves du Lycée de Mancy** : les élèves du Lycée de Mancy se sont réunis en association en vue d'organiser un voyage de fin d'année. Pour financer leur voyage, ils sont à la recherche de missions. Nous pouvons et souhaitons leur confier

diverses missions, de distribution, de renfort aux équipes pour le marché de Noël par exemple. Ils peuvent répondre rapidement à des besoins ponctuels.

Nous leur confierons la distribution de la documentation de la Caborde de décembre, dont l'invitation au marché de Noël (boitage), contre le versement d'une subvention de 700 €.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le versement de cette subvention et autorise le Président à leur confier d'autres missions.

Pour information ils se sont chargés de l'affichage de la communication du salon d'automne par MY PRODUCTION. Leur travail a satisfait pleinement l'équipe de production. Si vous souhaitez utiliser leurs services, nous pouvons vous transmettre leurs coordonnées.

- **Tourisme Caborde-aire viti culturelle**

○ **Bilan de fréquentation projection :**

		2015	2016
Visiteurs	Rez-de-chaussée	1 743	2 579
	Étages	3 084	4 853
		4 827	7 432
Recettes	Entrées	2 366 €	2 463 €
	Cartes de dégustation	1 576 €	1 808 €
	Entrées + cartes	968 €	562,50 €
	Abonnement	540 €	1 270 €
	Boutique	12 500,05 €	17 000,88 €
	Consommation sur place	3 044,10 €	3 285,60 €
		20 994,15 €	26 389,98 €

À ajouter et à venir :

AG de Jazz en Revermont (15/11) : 21 personnes

Réunion d'information de l'Adessur (23/11) : 20 personnes (estimations)

La Caborde fête Noël (04/12) : 1 300 visiteurs – 1 000 €

Séminaire Groupama (06/12) : 40 personnes – 1 000 €

Soirée CASA (09/12) : 50 personnes

Groupe Morey Voyage (17/12) : 40 personnes – 300 €

=> Estimation bilan 2016 : 9 000 visiteurs – 28 700 €

- **Agenda culturel et fonctionnement 2017 :** la commission qui s'est réunie le 18 novembre dernier propose :

Fonctionnement :

Ouverture identique à 2016 avec une exposition d'avant-saison mais une proposition de prolongation jusqu'au 3 décembre 2017 suite au décalage de la Saint-Martin.

Ouverture tous les jours du samedi 1^{er} avril au 3 décembre 2017 inclus, de 14h à 18h. Tous les jours de juillet et août, de 10h à 19h et jusqu'à 21h les samedis. Ouverture exceptionnelle les vendredis, samedis et dimanches du 17 au 26 mars. Toute l'année sur rdv pour les groupes.

Maintien des tarifs : gratuité de l'entrée, tarifs des événements et rendez-vous à 5 € ou 10 € (gratuit – 18 ans) selon les soirées, abonnement à 30 €/personne et 50 €/couple.

Personnel : Proposition de recruter deux personnes (profil tourisme, trilingue, accueil, promotion) en 35h du 1^{er} mars au 10 décembre 2017 pour l'accueil (au lieu de 4 personnes à temps partiel).

Intégration d'une personne chargée de l'entretien intérieur toute l'année sur demande.

Promotion et communication : intensification de la communication avec un budget plus conséquent de 22 000 €.

Renouvellement de la convention de partenariat avec les 10 vignerons dans les mêmes conditions qu'actuellement.

Bâtiment viticole : Rédaction d'une convention de mise à disposition du bâtiment viticole à la CUMA du Sud Revermont. Rappelons que les vignerons ont financé la moitié du reste à charge du coût de construction du bâtiment en 2005. Ils l'utilisent depuis, conformément aux attentes des financeurs du projet, permettant ainsi la pérennisation d'une activité viticole sur le site.

Un coût net de fonctionnement prévisionnel de 59 000 €, couvert par le budget général.

Agenda culturel :

Un agenda varié et d'un niveau qui monte encore d'un cran. Le budget prévu s'élève à 18 000 € (projection)

Les rendez-vous :

- 1^{er} et 2 avril : Journées Européennes des Métiers d'Art
- 16 et 17 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
- 23 et 24 septembre : Fête de la gastronomie
- 12 novembre : Fête de la Saint-Martin
- 3 décembre : « La Caborde fête Noël »

Les expositions :

- « Rave Party au mois de mars », AMJ les 3^{ème} et dernier WE de mars
- « Le rouge est mis », L'Artotec du 1^{er} au 23 avril
- « Escapade poétique des couleurs », Michelle Goloubieff du 29 avril au 21 mai
- « Les quatre éléments », Annie Lecuelle du 27 mai au 18 juin
- « expo à définir », Jean Daubas du 24 juin au 16 juillet
- « Le tour du monde en 40 tableaux », Didier Bossu du 22 juillet au 20 août
- « Expo », Pascale Aurignac du 25 août au 17 septembre
- « Autour du jazz », Stéphane Rouvier et Jocelyne Annesse, du 15 septembre au 4 octobre
- « expo à définir », FRAC de Franche-Comté, du 22 septembre au 5 novembre
- « Le petit peuple des lisières », Hervé Thiry-Duval, du 10 novembre au 3 décembre

Les concerts :

- 21 avril : « Instant M » (pop française)
- 19 mai : « Leskov 4rte » (répertoire tsigane)
- 16 juin : René Lagos-Diaz (guitare classique)
- 14 juillet : « Lons-Flûtes-Trio »
- 11 août : « Ghost Note » (jazz funk)
- 8 septembre : « Verde Azul » (répertoire hispano-colombien)
- 29 septembre : « MPM Trio » (jazz)
- 3 novembre : « Les touffes qui frisent » (vocal)
- 1^{er} décembre : « Kracta Valda » (jazz manouche)

Les conférences :

Conférences en partenariat avec Hector Lagos et « Le club des optimistes » :

Embarquez pour le changement et vivez la vie de vos rêves :

- 14 avril : Réveillez l'optimiste qui est en vous
- 12 mai : Choisir sa vie, choisir son destin
- 9 juin : Devenez acteur de vos finances
- 7 juillet : Je pense, j'existe, je souffre
- 4 août : La magie du matin
- 1er septembre : Réussir tous vos projets
- 13 octobre : thème sur les seniors
- 27 octobre : Le yoga du rire en pratique
- 24 novembre : à venir

Les cartes blanches Les vendredis soirs...

- 7 avril : Hervé Gudin
- 5 mai : Ciné-Concert, Olivier Raffin
- 2 juin : « Apéro conte AOC », Kamel Guennoun et Marcel Dreux
- 30 juin : « Dans ma maison vous viendrez, d'ailleurs ce n'est pas ma maison », Gaf'Alu
- 28 juillet : Les Gouapes Doouape
- 18 août : ateliers cyanotypes avec Jean Daubas
- 15 septembre : « Passage Sensible », Art Sonic
- 20 octobre : « Autour du vin... Ce que les gourmands disent », Pétrek
- 17 novembre : « Fées volages », Patricia Gaillard

Les cartes blanches Les samedis...

- Carte blanche à **Cécile Bassan** les samedis 1^{er} avril, 3 juin, 2 septembre et 4 novembre de 15h à 17h : « Les sens du vin » en partenariat avec un vigneron de La Caborde
- Carte blanche à **Eric Fournier** de 14h à 18h (entrée libre et gratuite : conférence, exposition, ateliers et projection) :
 - Samedi 6 mai : le stress au travail
 - Samedi 1er juillet : l'eau (intervention d'un vigneron)
 - Samedi 7 octobre : kinésiologie et synchronicité

Les apéro-concerts « Les off de Jazz en Revermont » :

- Les samedis de juillet et août de 19h à 21h, espace de dégustation
- « les off de jazz en Revermont » le dernier samedi de chaque mois d'avril à novembre : marche de producteurs et « goûter musical » l'après-midi puis concert de 19h à 21h dans l'espace de dégustation ou au 1er étage en fonction des groupes.

Les circuits oeuno découverte : les mercredis de juillet et août

Le conseil félicite le travail d'Adeline GUILLEMAUT.

Le conseil communautaire à l'unanimité approuve ces propositions et autorise le Président à signer tout document s'y rapportant.

- **Aménagements divers prévus sur l'aire viticole :**
 - Toilettes sèches et local poubelles 1 500 €
 - salle de restauration et cuisine dans le bâtiment viticole 30 000 €
 - fermeture de l'espace distillation du bâtiment viticole et réalisation d'un accès caborde 10 000 €
 - habillage du pignon nord de la plateforme viticole 1 000 €
 - déambulation paysagère
 - chiffrage d'une aire de camping-car

Brigitte MONNET attire l'attention à l'esthétique de l'habillage qui doit rester sobre.

Le conseil communautaire à l'unanimité approuve ces aménagements et autorise leur inscription budgétaire

Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires : Rapporteur Jacques MAZIER
--

- **Ecoles :**
 - **Saint Laurent la Roche-refacturation des frais après transfert du 1^{er} août 2016 :** en concertation avec la CCRO, nous avons procéder ensemble à la résiliation des abonnements CCSR sur l'école pour les transférer à la CCRO. Nous constatons néanmoins que nous continuons à recevoir des factures de fonctionnement de l'école. Nous avons relancé la

CCRO pour effectuer les démarches de reprises nécessaires. Nous ne procédons pas aux résiliations des abonnements pour des questions de continuité de service public.

Le trésorier, qui a accepté de continuer à couvrir exceptionnellement pour une très courte durée les dépenses de l'école, nous demande aujourd'hui de procéder au remboursement des frais avancés par la CCSR à la CCRO.

Délibération

- **Renouvellement convention Côté Cour :**

Monsieur le Vice-président en charge de la compétence expose à l'assemblée que depuis plusieurs années la CCSR confie aux associations Côté Cour et la ligue de l'enseignement la mission d'organiser et de gérer une programmation d'actions culturelles adaptées à chaque niveau scolaire sur son territoire. Les spectacles ont lieu dans la salle de la Grenette à Cousance mis à disposition par la mairie de Cousance. La communauté de communes assure le financement. La convention 2016/2017 prévoit 550 places pour les enfants de la CCSR au coût de 10 €, soit un montant de 5 500 €.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention Côté Cour pour l'année 2016/2017

- **Accueils de loisirs :**

- **TAP Augisey-utilisation du foyer-contribution frais :** Un problème de logistique à régler sur Augisey, puisque les activités ne peuvent avoir lieu à l'école. Le foyer rural est disponible mais demande une contribution pour le chauffage l'hiver.

Le conseil communautaire autorise la participation aux frais de fonctionnement du foyer.

- **Le Noël des accueils de loisirs :**

Jusqu'aux vacances de Noël, les accueils de loisirs travaillent sur la préparation du spectacle de fin d'année :

Cousance prépare le deuxième numéro de son émission télévisée : courts métrages sur « les Savanturiers », mises en scènes, chants, danses, créations de publicités... La date du spectacle reste à déterminer.

Beaufort travail autour de la thématique du Cinéma : battle de danse sur la musique de « Grease », court métrage sur l'évolution du cinéma (muet, noir et blanc, couleur...), stopmotion... La représentation aura lieu le 9 décembre à 18h30 à la salle polyvalente de Beaufort.

Vincelles prépare une représentation de danses, chants et théâtre. Le spectacle aura lieu le 15 décembre à 18h00.

Augisey présentera des petites scènes théâtralisées. La représentation aura certainement lieu le 2 décembre.

Les accueils de loisirs participeront également à la journée « La Caborde fête Noël » le dimanche 4 décembre.

Les accueils de loisirs de **Cousance et Vincelles** exposeront les créations des enfants réalisées durant les TAP Noël de la période novembre/décembre.

L'accueil de loisirs d'**Augisey** prépare une exposition d'une vingtaine de tableaux réalisés par les CE1, CE2, CM1 et CM2.

L'accueil de loisirs de **Beaufort** organise une vente de décorations de Noël fabriquées à partir d'éléments de récupération durant le TAP Récup'Noël organisé de septembre à octobre et reconduit sur demande des enfants pour la période de novembre/décembre.

Les jeunes du **Décl'Ado** préparent avec Matthieu un « Escape Game » accessible aux enfants comme aux adultes.

L'accueil de loisirs de Beaufort participe également cette année au **Festival de la Bande Dessinée à Cousance** les 10 et 11 décembre, qui a pour thème le « Médiéval et Fantastique ».

Un stand de maquillage sera tenu par 2 animateurs de la structure. Une réflexion est en cours sur l'organisation d'autres stands et animations.

▪ **Validation du projet pédagogique du secteur ADOS :**

Le secteur ados est une activité à part entière qui doit avoir son propre projet pédagogique.

Finalité : Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des jeunes, en leur permettant d'accéder aux loisirs et à la culture et en développant leur esprit critique, nécessaire à la construction d'une société plus solidaire.

Permettre aux jeunes de s'épanouir en dehors du cadre familial et du cadre scolaire.

→ En facilitant la découverte d'environnements habituels ou inhabituels, l'ouverture d'esprit et la curiosité.

→ En favorisant les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide.

Rendre les jeunes acteurs de leurs temps libre.

→ En favorisant la participation des jeunes dans les activités et dans la vie quotidienne.

Accompagner les jeunes au cours de l'adolescence.

→ En Facilitant l'insertion sociale et citoyenne des jeunes.

Le conseil communautaire valide à l'unanimité le projet pédagogique du secteur ados

▪ **Tarifs des accueils de loisirs :**

Maintien des tarifs mais augmentation du montant des ressources plafond pour l'accueil extrascolaire, de 4 501 € à 4 601 €.

La tarification au temps de présence envisagée par la CAF est supprimée.

Le conseil communautaire valide à l'unanimité ces tarifs

▪ **Information subvention de la CAF du JURA :**

Détail versements solde PS 2015/acompte PS 2016 et FILAJ 2016 par ALSH - CC du Sud Revermont					
ALSH		Solde PS 2015	Acompte PS 2016	FILAJ 2016	Solde CEJ 2015
BEAUFORT	Périscolaire	6 249,27 €	10 515,89 €	4 818,56 €	34 057,82 €
	Extrascolaire	2 194,95 €	3 856,13 €	1 766,96 €	
COUSANCE	Périscolaire	6 842,32 €	12 169,65 €	5 576,48 €	36 618,72 €
	Extrascolaire	131,69 €	3 729,61 €	1 708,98 €	
VINCELLES	Périscolaire	6 136,33 €	9 763,92 €	4 473,95 €	17 531,65 €
AUGISEY	Périscolaire	1 089,84 €	0,00 €	0,00 €	1 405,34 €
TOTAL		22 644,40 €	40 035,20 €	18 344,93 €	89 613,53 €
RAMI BEAUFORT					10 171,58 €
POSTE DE COORDINATION					17 612,07 €
TOTAL VERSE					198 421,71 €

- **Arbre de la laïcité sur l'école de Vincelles** : un arbre de la laïcité sera planté prochainement dans le près de l'école de Vincelles.

- Bilan du Salon d'automne des professionnels 2016 :

Partenariat entre la société MY PRODUCTION et la Communauté de Communes du Sud-Revermont.

RAPPEL DES OBJECTIFS :

Mettre en valeur les acteurs du développement local qui sont les acteurs de l'économie:

- Commerçants, Artisans, Entreprises, Agriculteurs, Associations, Collectivités.

Affecter des moyens humains au profit de cet évènement :

- Un commercial sur le terrain pour faire connaître l'opération et vendre les stands,
- Des moyens fournis par MY PRODUCTION au service du projet clé en main:

Élaboration des plans, sélection des fournisseurs et prestataires, plan de communication, gestion des exposants, Montage et démontage de l'opération.

- La commune de COUSANCE avec ses agents techniques

Un plan de communication adaptée :

Des moyens mis en œuvre à la hauteur de l'évènement:

- TV et radio : fréquence plus, radio Bresse, France 3,
- Presse : Hebdo 39, L'indépendant, La Voix du Jura, Le Progrès,
- Une communication digitale : FB, Instagram,
- Une campagne d'affiche : affiches, flyers, Street marketing,
- Pack de communication exposants : affiches, flyers, cartons d'invitation,

Pourquoi exposer ?

- Faire connaître les produits, les services et les nouveautés,
- Renforcer la notoriété,
- Communiquer et dynamiser l'image de l'entreprise,
- Afficher le leadership et les ambitions,
- Sonder et tester les attentes des clients,
- Enrichir le fichier clients et prospects,
- Augmenter sa visibilité,
- Vendre ses produits et services et signer des contrats.

Un prix de vente de stands très bas. Le partenariat et le soutien de la Communauté de Communes du Sud-Revermont a permis d'offrir des stands à des prix très bas : 290 € HT pour un stand de 9 m² contre 1 000 € en moyenne sur d'autres salons concurrents.

Une représentation large des secteurs :

- Artisanat, Assurance, Banque et financement, Beauté, bien-être, Construction, Décoration, Eco énergie, Gestion immobilière, Gastronomie, Loisirs, Rénovation, Restauration, Tourisme, Transport véhicule.

Des animations en continu :

Pour donner un esprit dynamique à cette 1 ère édition du salon de l'automne des animations en continu ont été mises en place :

- Présence d'un animateur dynamique et visible, pour mettre en avant les différentes activités,
- Des animations extérieures : mini-ferme, exposants divers,
- 2 espaces de restauration.

Nombre de visiteurs sur le wee-end : 2 700 visiteurs



POINTS À AMÉLIORER
D'APRÈS LES REMARQUES DES EXPOSANTS

N°1 = LE DÏNER DES ENTREPRENEURS
>> REVOIR LE RAPPORT QUALITE/PRIX
>> PLUS (+) D'ANIMATIONS MUSICALES
>> MOINS LONG

N°2 = LE COCKTAIL D'INAUGURATION
>> A FAIRE AU SEIN DU SALON ET NON
DANS UNE SALLE ANNEXE

N°3 = EXTÉRIEUR
>> REVOIR LE PLAN D'IMPLANTATION
DES STANDS EN EXTÉRIEUR

Bilan financier

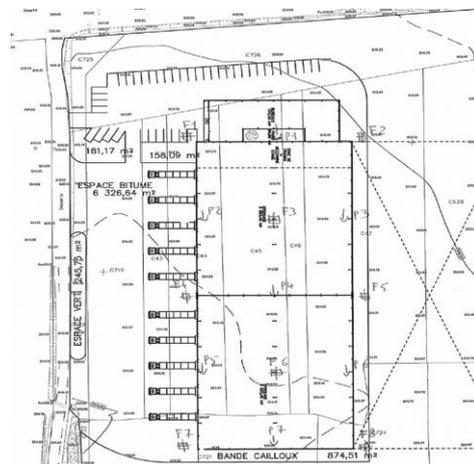
Notre Communauté de Communes a participé à hauteur de 5 000 € HT.

Des dépassements de budget évalués à 2 000 € HT environ sont pris en charge par la Communauté de Communes pour la partie financière et en activité humaine et matériel par les salariés de la commune de Cousance.

Perspectives pour les années à venir : A l'unanimité des membres de la commission économie :

- Il convient d'organiser à nouveau le salon d'automne du Sud-Revermont.
- Le gymnase de Cousance est le seul espace approprié sur le futur territoire « Porte du Jura » pour organiser le salon d'automne.
- Il devra se dérouler l'an prochain, selon aussi les préconisations et les conseils de My Production.

- Information-avancement dossier installation ZI Cousance.



On crée une plateforme de $7\,000\text{ m}^2$ pour des bâtiments et de $10\,000\text{ m}^2$ pour des parkings d'accès sur le terrain 1 de $26\,560\text{ m}^2$.
148 000 € de DETR nous sont d'ores et déjà affectée.
On organise un bail de 150 000 € sur 5 ans.

On commercialise la plateforme 2 pour 104 950 € ($20\,990\text{ m}^2 \times 5\text{ €}$).

On confie à l'entreprise Icseo de Semur en Auxois (21) le soin d'établir une étude des sols et de l'eau pour un budget de 3 990 € HT et concernant l'implantation du bâtiment professionnel sur le terrain 1.

Les recommandations des professionnels nous ont conduit à retenir Icseo.

Les autres entreprises en concurrence étaient:

- Géotec pour 1 590 €,
- Hydrogéo pour 5 066 €,
- B3G2 pour 2 300 €.

Prochaine étape :

- Nous aurons fin de mois une visibilité totale du coût de l'opération global après l'étude des sols et de l'eau.
- Lors du Conseil Communautaire de Décembre 2016 nous vous présenterons l'architecture technique et financière définitive de ce projet pour notre Communauté de Communes.

Le Président précise que le montant du projet de construction de la plateforme ne dépassera pas 520 000 € voté précédemment.

Agriculture, environnement, aménagement de l'espace et sport : Rapporteur Christian BUCHOT

- **Information contrat de rivière :**

Le Contrat de « travaux » Seille 2017/2018 a été présenté au Conseil d'Administration de l'Agence de l'eau lors de la Commission des Aides du 17 novembre 2016.

Ce contrat a été construit sur la base de vos engagements et ceux de l'EPTB Saône et Doubs et de l'Agence.

Première quinzaine de décembre : signature administrative de ce contrat.

Une signature officielle du Contrat sera organisée en janvier/février 2017, lors du premier Comité de Pilotage de ce contrat.

Questions diverses :

- **Travaux de voirie 2016 :**

Point d'avancement des travaux de voirie : tous les enrobés à chaud, les reprofilages en enrobés de liaison, les enduits au bitume, les bicouches émulsion, les curages de fossés, les petits terrassements et/ou petites maçonneries, les réparations ponctuelles au Point à Temps (en fonctionnement) sont terminés.

Travaux restants à réaliser et dates prévisionnelles d'exécution :

- Augea : VC 9 au hameau de Changea
- Cousance : > route de Fléria, section de rue de la Gare au carrefour de la route de La
> VC 29 ZA Les Vauvres
- Ste Agnès : chemin des
- Vincelles : VC 5 au niveau du carrefour avec la RD

Travaux supplémentaires : actualisation par rapport à la situation du 21 septembre 2016 :

- Beaufort : VC 8 route de Vercia : reconstruction d'une tête d'aqueduc d'une traversée double de chaussée : **529,90 € TTC**
 - Gizia : VC 1 route des Vignes : déblais et talutage suite à éboulement mur de soutènement en pierres sèches : **494,57 € TTC**
 - Gizia : VC 8 de Digna à Châtel : reprofilage enrobés de liaison sur un affaissement produit au cours de l'été : **2 007,20 € TTC**
 - Maynal : impasse de La Combe du Noyer au Sorbief : reprofilage GNT 0/31,5 et bicouche émulsion : **862,67 € TTC**
 - Augea : VC 9 à Changea : réparations regard grille endommagé : **471,01 € TTC**
 - Sainte Agnès : route de vignes : réalisation d'un BBM (béton bitumineux mince) en remplacement d'un ECF bicouche : plus-value de **1 572,57 € TTC**
- Total : 5 937,92 € TTC**

Montant des travaux réalisés au 22/11/16 :

322 855,29 € TTC + 15 052,02 € TTC point à temps = 337 907,31 € TTC, soit 92,22 % des travaux commandés

- Dernier conseil 14 décembre 2016

Fin de la séance à 23h00